



Danone doit ouvrir les négociations en Turquie !

Depuis le mois d'octobre 2014, les ouvrier-e-s de l'usine Danone de Lüleburgaz (Turquie) et leurs représentants du syndicat Gıda İş/DİSK luttent pour l'ouverture de négociations sur une nouvelle convention collective, mais les directions de Danone Turquie et de Danone France font la sourde oreille, se cachent derrière de faux arguments et bafouent la démocratie sociale !

Ces ouvrier-e-s, qui ont subi ces dernières années des pertes de pouvoir d'achat et d'emploi malgré les bénéfices, mais aussi une dégradation de leurs conditions de travail, ont démissionné du syndicat Tek Gıda İş, qui ne défendait plus leurs intérêts depuis longtemps, pour adhérer collectivement au syndicat Gıda İş/DİSK, aujourd'hui le seul représenté dans l'usine.

En dépit de ce vote unanime, le CA de Danone refuse de reconnaître ce syndicat et d'ouvrir des négociations avec les représentant-e-s élu-e-s démocratiquement ! Pour justifier cela, Danone se cache derrière la loi turque selon laquelle un

syndicat n'ayant pas 1% d'adhérents dans une branche ne pourrait signer une convention collective. Pourtant, les normes du Bureau international du Travail (BIT), l'article 90 de la Constitution de la Turquie et la loi relative aux Contrats collectifs et des dettes permettent à un syndicat d'être parti prenante au niveau local, à partir du moment où les ouvriers lui ont donné l'autorité en y adhérant. C'est le cas du syndicat Gıda İş/DİSK, le seul qui représente l'ensemble de ces ouvrier-e-s dans l'entreprise ! Pire, l'ancien syndicat qui n'a plus un seul représentant dans l'usine s'apprête à négocier la convention collective !

La direction Danone France, intransigeante, n'a même pas daigné répondre aux demandes conjointes de Gıda İş/DİSK et de Solidaires Industrie, membre de l'Union Syndicale Solidaires. On ne peut pas d'un côté se targuer d'être une entreprise «sociale», et d'un autre bafouer ainsi la démocratie sociale !

Danone doit respecter le droit international

Danone doit respecter les droits des ouvrier-e-s de Lüleburgaz

Danone doit respecter la démocratie sociale !